

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER
CANTON DU PERCHE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PEZOU

Mairie – 1, rue du Perche – 41100 PEZOU

☎ 02.54.23.40.69 - 📠 02.54.23.62.40

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2023-07

SEANCE DU 29 MARS 2023

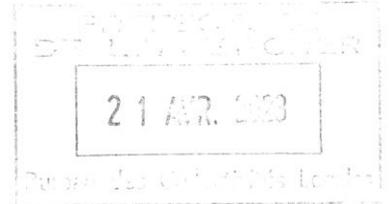
L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre SOLON, Président.

- Date de convocation : 14.03.2023

PRESENTS : Pierre SOLON, Michelle DAGUET, Philippe JOUBERT, Jacky COURTEMANCHE, Annie COTTEREAU, Agnès FRADET, Jacky GAUTHIER, Nelly MAILLER, Hervé COTTEREAU, Nicole SOPENA

ABSENTE EXCUSEE: Laurence LUSSEAU,

Madame Michelle DAGUET est nommée Secrétaire.



OBJET : PARTICIPATION DU CCAS DE LISLE AU SPECTACLE DE NOËL

La commune de Lisle a demandé la possibilité que les enfants domiciliés à Lisle puissent venir à PEZOU pour profiter du spectacle de Noël.

Après en avoir délibéré, les membres présents :

- **ACCEPTENT** que les enfants domiciliés à Lisle et répondant aux critères d'âge puissent venir bénéficier du spectacle de Noël avec les petits Pezoviens,
- **PRECISENT** qu'une participation sera demandée au CCAS de Lisle à hauteur du nombre d'enfants inscrits pour le spectacle ainsi que le GUSO et la SACEM.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Blois et de sa publication, le

Le Président :

M. Pierre SOLON



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président : M. Pierre SOLON



Le Secrétaire de Séance :

Mme Michelle DAGUET